

condamnés, même moins intéressantes que Mme Jordanet. Mais une pensée la retint : ses filles ! Que deviendraient Louise et Camille, au milieu des dangers de la vie parisienne ? Camille surtout, à peine âgée de seize ans, et si jolie, si gracieuse, si séduisante ! Mme Jordanet ne pouvait compter longtemps sur ses fils. L'aîné, Jean, paresseux et insubordonné, n'avait voulu apprendre aucun métier, et d'ailleurs il allait être appelé, l'année suivante, à faire son service militaire. Médéric, âgé de dix-neuf ans, était un modèle de travailleur et venait, par une chance inespérée, d'entrer comme ouvrier dans une importante fabrique de bicycles de la rue Saint-Jacques. Certes, le brave garçon se priverait de tout plaisir pour aider sa mère et sa sœur : mais, de même que Jean, il ne pouvait échapper à la loi commune.

La pauvre femme avait dû fermer l'atelier de serrurerie où son mari avait lutté vainement contre la concurrence.

Les quinze mille francs que le condamné s'était, pour son malheur, fait rembourser par de Savenay, avaient à peine suffi à combler le passif.

Au moins, le condamné partirait-il du bagne le front haut. On avait beau le plonger dans un abîme d'infamie, il quitterait la France sans devoir un sou à personne. Il avait été le premier à dire à sa femme, hésitante entre le devoir et la cruelle nécessité :

— Paye tout le monde. S'il vous reste la santé, vous trouverez toujours à vivre tant bien que mal. Quant à Jean, il faudra bien qu'il se décide à gagner sa vie. Je ne serai plus là pour lui sauver la mise, comme autrefois, et j'espère que vous n'aurez pas la faiblesse de partager votre pain sec avec lui.

Et celle qui désormais, pouvait se considérer comme veuve, s'était démunie de tout son argent pour lui obéir. Sacrifice qui lui sembla d'autant plus dur qu'elle aurait pu, avec les quinze mille francs, aller s'établir avec ses enfants, tout là-bas, à la Nouvelle !

Malgré son dévouement elle songeait encore au départ ; mais elle était décidée à ne donner suite à ce projet qu'avec la permission de Jordanet.

Mme Jordanet obtint la permission de visiter son mari à Mazas, la veille du jour où il devait être dirigé sur Toulon, et de là vers la Nouvelle-Calédonie. Elle s'y rendit, accompagnée de ses quatre enfants.

Cette malheureuse famille fut admise à parler avec le condamné, à travers un grillage, sous la surveillance d'un agent. Le premier mot de la mère fut :

— Veux-tu que je parte quand même avec toi ? Jean et Médéric veilleront à tour de rôle sur leurs sœurs. Ton innocence ne saurait tarder à être reconnue et nous nous retrouverons bientôt tous ensemble.

Jordanet se récria avec véhémence :

— Non, non, il ne faut pas ! Tu ne peux quitter nos filles ! A qui les confierais-tu ? Nous n'avons personne ! Et qu'est-ce qu'elles deviendraient ? Pense donc ! Ah ! si tu étais seule ! Je ne dis pas ! Tu viendrais, et là-bas peut-être qu'avec le temps nous finirions par retrouver un peu de tranquillité. Non, non, ma pauvre femme, tu ne peux songer à m'accompagner... Laisse-moi... Oui, je serai malheureux... Oui, je m'en vais, désespéré, plein de colère et plein de rage... Du moins, je saurai que tu veilleras sur nos filles et cela me consolera...

Elle dit très bas, en essuyant ses yeux :

— Et moi, j'ai peur.

— Peur ?

— Oui, j'ai peur pour nous ; j'ai peur pour toi.

— Ces grands malheurs-là, vois-tu, ça entraîne toujours d'autres malheurs... Nous autres, ici, nous allons nous entendre reprocher partout ta condamnation, ce qu'on appelle ton crime, mon pauvre homme... et tes enfants seront plus d'une fois humiliés... Mais ce n'est pas tout...

— Qu'est-ce que tu penses, voyons !...

— Qu'est-ce que tu vas devenir, toi, là-bas ? Je te connais... tu es bon, tu es honnête... Mais sais-tu, peux-tu dire ce que vingt ans de bagne, au milieu de ces voleurs, de ces escrocs, de ces assassins, vont faire de toi ?

Jordanet appuya sa tête dans ses grosses mains.

— Il est certain que je vais me trouver dans une singulière compagnie dont je n'ai guère l'habitude. Mais va, sois tranquille, et prie le bon Dieu, auquel tu crois peut-être encore, toi, mais auquel je ne crois plus, depuis ma condamnation, prie-le de nous conserver encore vingt ans. Tu me retrouveras... vieilli, ma pauvre femme, mais t'aimant toujours et toujours digne de toi.

Elle soupira. Elle le savait faible, elle savait surtout qu'il ne se résignerait pas et ce pauvre brave homme emportait en lui contre tout le monde une sourde et profonde rancune. La rancune, sœur de la haine. La haine, germe de tant de fautes.

— Ecoute, dit-elle, n'oublie jamais que tu as laissé en France des enfants qui t'adorent, n'oublie jamais que si tous te croient coupable, nous autres, nous savons que tu es innocent. N'oublie jamais ta

Louise, ta Camille. Reste ce que tu es... Souffre en silence... Pense à nous et ne te révolte pas !

Les enfants s'étaient tus pendant que le père et la mère discutaient ces graves questions.

Louise et Camille pleuraient silencieusement. Jean baissait la tête, honteux de l'impuissance où l'avait mis son esprit indiscipliné, sa fainéantise. Médéric, lui ne perdait pas un mot du suprême entretien.

Cet adolescent, mûri par le malheur, imposait déjà par la gravité et l'intelligence que reflétait son regard. Une ride précoce, entre les deux sourcils, le vieillissait au point de le faire paraître plus âgé que son frère. Maigre et nerveux, il avait l'aspect du petit homme capable de concentrer sa volonté et d'agir avec une indouptable énergie.

Un silence, troublé seulement par les sanglots étouffés des jeunes filles, suivit les derniers mots de Mme Jordanet : " Pense à nous et ne te révolte pas ! "

Médéric se permit, le premier, d'adresser la parole à son père :

— Pense à nous et donne-nous les moyens de te faire rendre enfin justice.

Il parlait d'un ton ferme où on sentait presque un reproche pour la mollesse avec laquelle le condamné s'était défendu devant ses juges.

— Ces moyens, répondit Jordanet, je les ai tous épuisés.

— J'en doute, reprit Médéric, et j'estime que tu as eu trop de ménagements pour certaines personnes.

Jean releva la tête. Les deux sœurs avaient essuyé leurs yeux et regardaient alternativement Médéric et son père. La mère approuvait par son silence. L'agent, préposé à la surveillance de cette suprême entrevue, se rapprocha de Médéric. Ce dernier se tourna vers lui, disant :

— Vous faites une triste besogne. Vous voyez pourtant bien que nous avons à parler de choses qui ne vous regardent pas. Mettez-vous à notre place ; imaginez-vous que c'est votre père qui est là, derrière ce grillage, et qu'un étranger vous surveille, épie vos moindres mots pour les livrer à une aveugle justice.

L'agent avait la physionomie d'un brave homme obligé, par devoir, de remplir une fonction pénible. Il se recula, sans faire aucune observation, jusqu'à une large fenêtre donnant sur le préau où des prisonniers se hâtaient de prendre l'air.

— Père, dit Médéric, n'as-tu donc pas trouvé étrange la générosité du colonel de Vandières à l'égard de Mme de Savenay ?

— Certes, répondit Jordanet ; mais qu'en conclure en ma faveur ?

— Pourquoi n'as-tu pas dit aux assises ce que tu m'as révélé après ta condamnation ?

— Mon enfant, cela ne m'aurait servi, aux yeux des honnêtes gens qu'à me faire passer pour un vil délateur. Du reste, je n'aurais rien pu dire de précis ; encore moins appuyer sur des preuves mes allégations.

Jordanet affectait un calme que démentait le tremblement de ses lèvres et les regards douloureux qu'il jetait sur ses filles adorées, sur sa noble femme.

L'agent s'était rapproché de nouveau.

— Vous n'avez plus que cinq minutes, dit-il.

Et il retourna à la fenêtre.

— Ne perdons pas notre temps, dit Jordanet, en regrets superflus. Je me suis défendu par tous les moyens en mon pouvoir. Je n'avais pas à faire des insinuations sur les gens dont tu parles. Elles n'auraient rien prouvé contre eux et leur peu de vraisemblance m'eût été plutôt nuisible. Ce serait à recommencer que je n'agissais pas autrement.

— Moi, fit Médéric, je ne les perdrai pas de vue, ces gens. Malheur à eux si !...

Il n'acheva pas. Le père l'avait interrompu, d'un geste d'autorité :

— Patience, Médéric. Pour l'instant, tu as besoin de toutes tes forces jusqu'à ce que tes sœurs soient casées. Car vous allez vous mettre à l'œuvre, mes filles. Nous vous avons beaucoup trop gâtées jusqu'ici. Toi surtout, Camille ! Il ne faudra plus songer aux rubans, aux fanfreluches. Vous vous placerez toutes deux, le plus tôt possible ; mais si vous ne trouvez pas à vous utiliser dans le commerce, eh bien, vous entrerez en condition ; il faudra s'y résigner.

Louise se hâta de rassurer le père.

— Sois tranquille, dit-elle, Camille et moi, nous y avons déjà pensé. Notre résolution est prise.

Jordanet lança un regard sévère à Jean.

— Et toi, dit-il, que vas-tu faire ?

— Je travaillerai, répondit le jeune homme.

Il parlait avec une fermeté qui ne lui était pas habituelle.

— A quoi ? demanda Jordanet.

— Je prendrai ce que je trouverai.

— Et tu n'auras guère de choix. Voilà ce que c'est que d'avoir fait la mauvaise tête. A quoi es-tu bon ? à débiter une chansonnette au cabaret et à te faire applaudir pour ta facilité et ta mémoire.